



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DOUANES
& DROITS
INDIRECTS



La douane change

Stratégie 2022-2025 de la direction générale
des douanes et droits indirects



La douane est l'administration de la frontière et de la marchandise

Elle tient les frontières pour protéger le territoire, et elle contrôle les marchandises pour protéger la population, l'environnement et l'économie. Comme toutes les administrations de Bercy, elle soutient les entreprises et contribue à l'attractivité des plateformes logistiques pour garantir la souveraineté économique de la France.

Une douane forte est nécessaire dans le monde actuel

Plusieurs évolutions de fond affectent nos frontières et la circulation des marchandises (Brexit, tensions commerciales, croissance du e-commerce, organisations criminelles plus violentes, développement des crypto-monnaies et actifs, etc.) et constituent autant de défis à relever. Par ailleurs, les citoyens expriment un besoin renforcé de protection et de souveraineté, et des attentes fortes à l'égard des pouvoirs publics quant à la tenue des frontières et au contrôle de la conformité des marchandises.

C'est pourquoi la douane s'est dotée d'une stratégie ambitieuse

Pour relever ces défis et répondre à ces attentes, la douane a bâti une stratégie de renforcement de ses métiers et de ses capacités d'action liés aux frontières sous toutes leurs formes (physiques, numériques, maritimes) et aux marchandises. Une douane forte sur ses acquis (lutte contre les trafics, accompagnement des entreprises) et ambitieuse

sur ses projets (administration de référence à la frontière, e-commerce, outils puissants de détection, capacités d'intervention et moyens aéromaritimes).

La mise en œuvre de cette stratégie est sécurisée par un contrat d'objectifs et de moyens

Parce que les évolutions et les menaces sont structurelles, la stratégie qui leur répond doit s'inscrire dans la durée, et sa mise en œuvre doit être sécurisée. C'est ce qui m'a conduit, sous l'égide du ministre, à signer un contrat d'objectifs et de moyens ambitieux pour la période 2022-2025. La douane bénéficiera d'une stabilité de ses effectifs jusqu'en 2025 et de 148 M€ supplémentaires au titre des mesures nouvelles prévues dans sa stratégie.

Le succès de cette stratégie passe par une collaboration nourrie avec nos partenaires

La douane se situe au cœur des flux de marchandises, en autorisant leur franchissement des frontières. Elle est donc un acteur de la vie économique. Elle travaille en lien étroit avec les entreprises dont elle contribue à sécuriser les échanges internationaux et à soutenir la compétitivité, et avec les gestionnaires d'infrastructures portuaires ou aéroportuaires. Elle est aussi en interaction constante avec ses partenaires institutionnels pour mieux lutter contre les fraudes et les trafics.

Avec cette stratégie et ce contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, la douane se place à l'avant-garde de la transformation publique. Elle sera plus que jamais un acteur puissant et efficace au service des politiques publiques.

Isabelle Braun-Lemaire,
directrice générale
des douanes et droits indirects

Qui sommes-nous ?

Riche d'une histoire de plus de deux siècles, rattachée au ministère de l'économie, des finances et de la relance, la direction générale des douanes et droits indirects est l'administration de la frontière et l'administration de la marchandise.

La fonction de douane est fondamentalement régaliennne. Tous les États du monde connaissent ce même besoin de douane : dès lors que des marchandises franchissent les frontières et circulent, alors il y a un besoin pour l'État de les connaître, de les taxer, de les contrôler, de les intercepter, et de les prendre en statistique. L'identité de la douane est ainsi construite autour de deux piliers, qui parfois se rejoignent, mais constituent chacun une identité forte.

L'identité de la douane repose ainsi sur deux piliers : la **frontière** et la **marchandise**.

Quelles sont les évolutions de notre environnement ?

Trois tendances fortes constituent des leviers de transformation des métiers de la douane :

> les évolutions de fond qui affectent nos frontières et les flux de marchandises, à savoir :

- le boom des flux de marchandises liés au e-commerce et surtout la mise en place du paquet TVA e-commerce, qui conduisent la douane à bâtir de nouvelles modalités de gestion de la « frontière numérique » ;
- la création d'une nouvelle frontière physique du fait du Brexit.

> le besoin renforcé de protection et de souveraineté, du territoire vis-à-vis du terrorisme et de la criminalité organisée, des entreprises françaises vis-à-vis de la contrefaçon ou pour les aider à l'export, ainsi que de la population vis-à-vis des trafics et de la criminalité environnementale.

> le numérique et la donnée, qui permettent à la douane de se moderniser et de gagner en efficacité, de simplifier les procédures pour les usagers et de renforcer les capacités opérationnelles des agents.

Quelle est notre ambition ?

La douane poursuit trois objectifs, qui concourent à la souveraineté économique de la France :

> amplifier la lutte contre les trafics et la criminalité organisée et garantir la conformité des marchandises sur l'ensemble de la chaîne logistique ;

> optimiser et moderniser le traitement des flux de marchandises en frontière et consolider l'accompagnement des entreprises ;

> faire de la douane une administration moderne et innovante.

Quelles sont nos missions et nos perspectives ?

La douane, administration de la frontière

Tenir les frontières physiques, numériques et maritimes pour protéger le territoire



AUX FRONTIÈRES PORTUAIRES, AÉROPORTUAIRES ET TERRESTRES

Dans un contexte de mondialisation des échanges et pour contribuer à la compétitivité des ports et aéroports français, la douane se positionne comme l'administration de référence pour le passage de la marchandise à la frontière.

Celui-ci doit être rapide, transparent, optimisé et sécurisé.

- > Le Brexit a conduit à réarmer la frontière avec le Royaume-Uni et à mettre en place un SI dédié, la « frontière intelligente » pour éviter l'engorgement des infrastructures. Il a aussi été l'occasion d'une simplification de l'action de l'État, avec la douane pour guichet unique (reprise des contrôles sanitaires auparavant réalisés par la DGCCRF).
- > Le succès de ce dispositif conduit à son extension progressive sur l'ensemble des points de contrôle frontaliers du pays.
- > La douane a construit et met en oeuvre France Sésame, portail numérique avec à la clé, une meilleure orchestration des formalités administratives à la frontière applicable aux marchandises soumises aux réglementations sanitaire et phytosanitaire.



1^{ère}

place de la France dans la catégorie commerce transfrontalier, selon le classement DoingBusiness de la Banque Mondiale



80%

des flux routiers entre l'UE et le RU passent par la France



98,8%

des marchandises dédouanées en moins de 12 heures



France Sésame

opérationnel au second semestre 2021

3 ports concernés : le Havre, Dunkerque, Marseille.

Douane pilote, en partenariat avec DGCCRF, DGAL et DGITM.

- Depuis le 1^{er} novembre 2021, les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation jusqu'alors réalisés par la DGCCRF au Havre et à Marseille sont effectués par la douane. Le gouvernement a voulu cette simplification pour fluidifier le passage des marchandises aux frontières et améliorer la lisibilité de l'action de l'État, notamment pour les opérateurs portuaires.
- FRANCE SÉSAME, plateforme numérique publique gratuite issue d'un partenariat entre la DGDDI, la DGAL, la DGCCRF et la DGITM vise à simplifier et fluidifier les importations (et opérations de transit) des marchandises sanitaires et phytosanitaires (SPS) sur les grands ports maritimes du Havre, de Marseille et de Dunkerque.



Contribuer à l'attractivité des ports et aéroports français

La douane s'engage et se renforce simultanément sur le contrôle des marchandises et la fluidité du franchissement de la frontière

- Les ports et aéroports de l'UE sont en compétition pour attirer l'activité économique, créatrice de richesse et d'emplois, liée à l'importation et l'exportation de marchandises.
- Un facteur important de la compétitivité d'un port ou d'un aéroport est que les marchandises n'y stationnent pas trop longtemps, notamment pour des raisons administratives.
- Cela est particulièrement sensible pour les produits soumis à contrôles sanitaires et phytosanitaires.
- La douane s'engage et se renforce pour à la fois prendre en charge et organiser les contrôles auparavant effectués par plusieurs administrations, échanger avec les importateurs et acteurs portuaires par un nouveau portail numérique (France Sésame), et contrôler plus rapidement et efficacement les marchandises avec de nouveaux scanners et des outils faisant appel à la science des données.



À LA FRONTIÈRE MARITIME

Première administration civile à la mer, la douane renforce ses moyens pour accroître leur capacité opérationnelle et les rendre plus rapidement projetables sur des théâtres d'opération. Elle répond ainsi efficacement aux besoins de l'action de l'État en mer qu'il s'agisse de surveiller les frontières maritimes, d'intercepter en haute-mer des navires transportant de la drogue, de détecter des pollutions ou d'assurer du secours en mer.

La douane est la seule administration à pouvoir fouiller intégralement un navire, y compris les cabines des passagers, sans autorisation d'un magistrat. Elle est également la seule administration à pouvoir intervenir dans la zone contiguë (entre 12 et 24 nautiques des côtes), ce qui lui octroie une capacité d'interception et de contrôle dans la profondeur tout à fait unique et précieuse pour le préfet maritime.

- > La douane poursuit la montée en gamme ou l'extension des capacités des équipements maritimes et aériens.
- > La douane va apporter son concours à un outil souverain d'intelligence artificielle permettant de mieux cibler les contrôles.



Création de la DNGCD
au 1^{er} juillet 2019

567 marins et

157 personnels aériens



46 000 h

de mer opérationnelles et 3200 heures
de vol opérationnelles réalisées en 2020



15

vedettes garde-côtes

13

vedettes de surveillance rapprochées



7

avions

biturbines



9

hélicoptères



À LA FRONTIÈRE NUMÉRIQUE

Tenir la frontière numérique, c'est faire en sorte que les produits achetés en ligne et acheminés depuis l'étranger n'échappent pas à l'impôt et au respect des normes françaises et européennes, et soient donc traités comme le commerce de détail en ville.

C'est aussi empêcher que ces envois servent à introduire des marchandises illicites ou dangereuses, comme les stupéfiants, les contrefaçons ou les faux médicaments.

- > La douane a ouvert un nouveau système d'information afin de répondre aux enjeux de taxation et de contrôle des envois du e-commerce (paquet européen « TVA e-commerce »).
- > La douane déploie des nouveaux outils de détection et de ciblage et va utiliser les données collectées pour contrôler plus efficacement.



2^{ème}

La France est le 2^{ème} marché
e-commerce dans l'Union européenne
après l'Allemagne.



300 à 400 M

de colis arrivent chaque année
en France en provenance de pays
non européens



28 000

infractions sont constatées chaque
année dans les envois du e-commerce



22 %

de e-acheteurs français achètent sur
Internet auprès de vendeurs étrangers
(hors UE) (source : FEVAD)



EN TANT QUE GARDE-FRONTIÈRE

La douane, « autorité garde-frontières » de l'espace Schengen, va pleinement participer aux contrôles migratoires sur les PPF qu'elle tient, tout en luttant efficacement contre les trafics illicites dans ces points d'entrées et dans les zones avoisinantes.

> La douane va mettre en oeuvre l'enregistrement dans le système EES des entrées et sorties des ressortissants pays tiers séjournant moins de 90 jours dans l'espace Schengen.



77 PPF

*aériens, maritimes ou terrestres
sont tenus par la douane*



À L'ÉTRANGER

> La douane a depuis longtemps mis en place un réseau douanier international grâce à ses attachés douaniers qui sont nos meilleurs au-delà des frontières : ils veillent sur la frontière française depuis d'autres pays européens ou sur les frontières françaises et européennes depuis l'étranger. Dans ce cadre, la douane adapte en continu ce réseau pour répondre à cette mission.

> Comme ses homologues européens, la douane va contribuer aux dispositifs pilotés par l'UE de surveillance des frontières extérieures, de lutte contre les trafics, et d'analyse de risque sûreté des importations. Cela se traduit par des mises à disposition de douaniers français auprès de l'agence européenne FRONTEX.



10 000

Constitution progressive d'un corps européen de 10 000 garde-frontières et garde-côtes sous uniforme FRONTEX, auquel la douane contribuera par le détachement régulier de personnels



18

attachés douaniers, ayant une zone de compétence sur 78 pays

La douane, administration de la marchandise

Contrôler les marchandises pour protéger la population, l'environnement et l'économie



LA DOUANE PROTÈGE LES CITOYENS ET L'ENVIRONNEMENT EN VÉRIFIANT LA CONFORMITÉ DES MARCHANDISES AUX NORMES

Les circuits logistiques et les stratégies de distribution changent de manière très rapide, notamment avec l'explosion du e-commerce, qui se caractérise par l'absence de point de vente physique au consommateur.

La douane répond à cette situation en maillant davantage le territoire, au-delà des seules frontières : elle va ainsi investir les grands entrepôts logistiques en périphérie de nos agglomérations pour y effectuer des contrôles de conformité aux normes sanitaires, phytosanitaires, techniques et environnementales.

L'objectif : garantir un niveau de normes pour les consommateurs, quel que soit le circuit de distribution, dans un cadre coordonné avec divers partenaires (DGE, DGCCRF, DGPR, etc.) et avec le soutien du service commun des laboratoires (SCL).



Laboratoires

60 000 échantillons reçus et 200 000 analyses réalisées par an



3,18 M

de jouets contrôlés en 2020



LA DOUANE PROTÈGE LE TERRITOIRE EN LUTTANT CONTRE TOUS LES TRAFICS

Pour continuer à effectuer la grande majorité des saisies de drogues, contrefaçons, cigarettes de contrebande et espèces protégées, la douane doit se doter d'outils de détection non intrusifs et analyser toujours plus de données pour mieux cibler ses interventions.

Elle doit développer et sécuriser ses capacités d'enquête sur les cryptomonnaies et cryptoactifs, d'action sur le *darkweb* (Cyberdouane).

Pour être complète, la lutte contre les trafics illicites doit être conjuguée à la lutte contre le blanchiment des profits illicites qu'ils génèrent. Forte de son ancrage à Bercy, la douane est la force de frappe naturelle pour le faire. Elle contrôle des professions à risque, intensifie le contrôle de l'argent liquide et renforce ses capacités d'investigation.

- > Pour mieux protéger le territoire et la population, la douane va investir dans des technologies de pointe pour son service de renseignement, la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED).
- > La douane va renforcer le service d'enquêtes judiciaires des finances en appui à la création du Parquet européen et aux enquêtes transfrontalières.



Chaque année, la douane réalise entre 60 et 75 % des quantités de drogues saisies en France



88,72 t

de drogues saisies sur le territoire national et en haute mer en 2020



44,8 M€

d'avoires criminels saisis ou identifiés en 2020



LA DOUANE PROTÈGE L'ÉCONOMIE EN SÉCURISANT LES OPÉRATIONS D'IMPORT-EXPORT, AINSI QUE LE SECTEUR DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES ET DE LA VITICULTURE

La douane accompagne les entreprises françaises, en particulier les PME-PMI, dans ces opérations en les conseillant et en les sécurisant grâce à la délivrance de rescrits.

Actuellement, la douane développe un portail destiné aux viticulteurs, «Viti 360°», mettant à disposition des 80 000 entreprises vitivinicoles, des tableaux de bord de leurs exploitations et un support cartographique foncier. Cette vision synthétique et dynamique des exploitations vitivinicoles, met en perspective les données issues de huit téléservices douaniers et apporte une plus-value notable aux exploitants : elle constituera un outil de suivi complémentaire de leur activité et la possibilité d'analyser leurs pratiques culturelles et commerciales.

- > La douane développe une relation de confiance avec les opérateurs. L'entreprise disposera ainsi d'un interlocuteur privilégié au sein d'un bureau de douane, qui supervise le dédouanement de ses marchandises, quel que soit le bureau de douane en France dans lequel elle arrive.
- > La douane poursuit la dématérialisation et l'intégration progressive au niveau européen de l'ensemble des opérations périphériques au dédouanement proprement dit : agréments, décisions, opérations transit, gestion des garanties, notifications de dépôt temporaire, transit, preuves de statut, régimes particuliers, etc.
- > La douane adapte les méthodes et outils en vigueur en matière de dédouanement dans le domaine des contributions indirectes et de la viticulture.



89,5 %

de satisfaction des opérateurs du commerce international vis-à-vis de la douane en 2020



1804

opérateurs économiques agréés (OEA) valides en 2020, plaçant la France au 2^{ème} rang européen derrière l'Allemagne et devant les Pays-Bas



1 743

entreprises conseillées par les pôles d'action économique de la douane

La douane, administration moderne et innovante

Cette ambition en termes de métier s'accompagne d'une ambition inédite en termes de modernisation et d'amélioration des conditions d'exercice de ces missions

La douane va améliorer les équipements individuels de ses personnels pour qu'ils exercent dans les meilleures conditions de sécurité et de confort : kit d'équipements pour les contrôles en extérieur, habillement adapté aux conditions climatiques, nouveaux gilets pare-balles et porte-plaques, rénovation des espaces de travail.

La douane va déployer un environnement de travail numérique afin que chaque agent sur le terrain puisse réaliser un maximum de tâches en mobilité.

Les millions de données contenues dans les quelques 200 applicatifs de la douane vont être utilisés grâce à la science des données pour irriguer tous les métiers de la douane (analyse, enquête, ciblage (webscraping), accompagnement des entreprises du commerce international et du secteur viti-vinicole, déploiement des brigades sur les axes routiers, etc.).

La douane va se donner de nouveaux outils de détection : scanners fixes dans les ports et aéroports, scanners mobiles déployable sur tout le territoire, accroissement du parc de lecteurs automatisés de plaques d'immatriculation, développement d'une capacité drones, nouveaux moyens techniques pour la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières et pour la direction nationale garde-côtes.



5700

agents de la surveillance équipés du système de radio-communication AGnet pour sécuriser leurs interventions



550

locaux de brigades et bureaux équipés du wifi



7

cas d'usage de science des données déployés en 2021



1

laboratoire d'innovation ouvert en 2022



La valorisation des données de la douane

La douane dispose d'un patrimoine de données remarquable au travers de ces applicatifs, principalement alimentés par les opérateurs économiques (entreprises, transporteurs ou logisticiens qui réalisent des opérations d'import-export, entreprises des secteurs des contributions indirectes ou de la viticulture) et par ses agents à l'occasion de leurs contrôles. Mettre en valeur ce patrimoine tout en l'enrichissant de données externes permet de proposer de nouveaux outils, susceptibles de modifier en profondeur la manière d'assurer les missions.

Plusieurs outils sont déjà déployés pour répondre à différents enjeux : efficacité des contrôles (détection d'atypies pour aider au ciblage), la qualité de service rendu aux usagers (vision synthétique du tissu économique local, cartographie mondiale des flux de marchandise d'une entreprise) et de meilleure efficacité (chatbots, automatisation de tâches répétitives), et les projets se succèdent à un rythme soutenu.

Pour consolider cette démarche, la douane construit son « usine de données » destinée à collecter, stocker et utiliser les données de manière fiable et industrialisée, et à l'ambition d'internaliser les compétences nécessaires à leur exploitation.



Une culture de l'innovation et de la transformation numérique

L'environnement dans lequel la douane agit évoluant en permanence, l'innovation doit être au cœur du projet de transformation de la douane. Il s'agit de créer de nouveaux outils et de nouveaux processus, et d'adopter de nouvelles méthodes de travail à même de favoriser l'émergence d'idées et d'accélérer la mise en œuvre de projets. Les initiatives locales seront aussi catalysées pour développer une véritable culture de l'innovation.

L'élément central de sa stratégie en la matière est la création d'un laboratoire d'innovation. Placé au plus près du terrain et mis au service de l'ensemble des douaniers, il est destiné à accélérer des projets structurants en cours au travers de méthodes innovantes de conduite de projet, de design collaboratif et d'intelligence collective. Il jouera aussi un rôle d'incubateur de projets internes sélectionnés par le biais d'appels à projets internes.

Des effectifs et des moyens renforcés

Le contrat d'objectifs et de moyens

Cette ambition globale de la douane pour les prochaines années est sécurisée dans un contrat d'objectifs et de moyens signé par la directrice générale, la directrice du budget et la secrétaire générale du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance. Ce contrat garantit que la douane disposera jusqu'en 2025 des moyens humains et financiers nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie. Il permet aussi de financer l'accompagnement des agents concernés par la transformation de la douane

Du point de vue des **effectifs**, la douane bénéficie d'une garantie de stabilité de ses emplois (à périmètre de missions constant) jusqu'en 2025.



GARANTIE DE STABILITÉ DES EFFECTIFS DE LA DOUANE

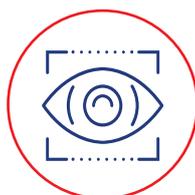
La douane bénéficie d'une augmentation inédite de ses crédits de fonctionnement et d'investissement. Au total, sur la période 2022-2025, elle bénéficiera de plus de **148 millions d'euros supplémentaires** au titre des mesures nouvelles prévues par les axes stratégiques.

68,7 M€ CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT



20,3 M€

pour moderniser les
outils informatiques et
numériques



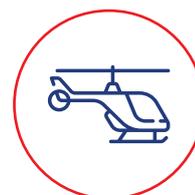
20 M€

pour neuf nouveaux
scanners



12 M€

pour les équipements et
matériels de contrôles



15 M€

pour deux nouveaux
hélicoptères



4,1 M€

pour de nouveaux
téléphones et
ordinateurs



12,9 M€

de projets immobiliers
(renovations ou créations
de locaux)



450 K€

de moyens
supplémentaires
pour les laboratoires



12 M€

pour l'acquisition de deux
vedettes garde-côtes

Qui sont nos partenaires ?

> Coopérer pour réussir

Administration opérationnelle par excellence, la douane met en œuvre de nombreuses politiques publiques liées aux frontières et aux marchandises : économiques (fluidité et sécurité des flux de marchandises lors de leur passage en frontière), financières (protection des intérêts financiers de l'Union européenne, lutte contre la fraude et le blanchiment), d'ordre public (contrôle migratoire aux frontières, lutte contre les trafics de stupéfiants, tabacs et cigarettes, contrefaçons), de défense nationale (contrôle des biens à double usage), environnementales (espèces protégées, pollutions marines), de santé publique, et d'action de l'État en mer. Elle collabore pour cela avec de nombreux acteurs institutionnels, publics ou privés.



- Direction générale des finances publiques
- Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
- Direction générale du Trésor
- Direction générale des entreprises
- Tracfin



- Direction générale de la police nationale
- Direction générale de la gendarmerie nationale
- Direction générale de la sécurité intérieure
- Direction générale de la sécurité extérieure
- Marine nationale



- Ministère de la justice
- Ministère de la transition écologique
- Ministère de la culture
- Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer
- Direction générale de la santé
- Direction générale de l'alimentation
- Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
- Institut national de la propriété intellectuelle



- Douanes étrangères



- Préfets de département et de région



- Commission européenne et ses agences
- Organisation mondiale des douanes
- Interpol, Europol



- Entreprises
- Fédérations professionnelles
- Chambres de commerce et d'industrie
- Gestionnaires d'infrastructures portuaires ou aéroportuaires



- Milieux universitaires et scientifiques

Comment sommes-nous organisés ?

> Notre organisation territoriale



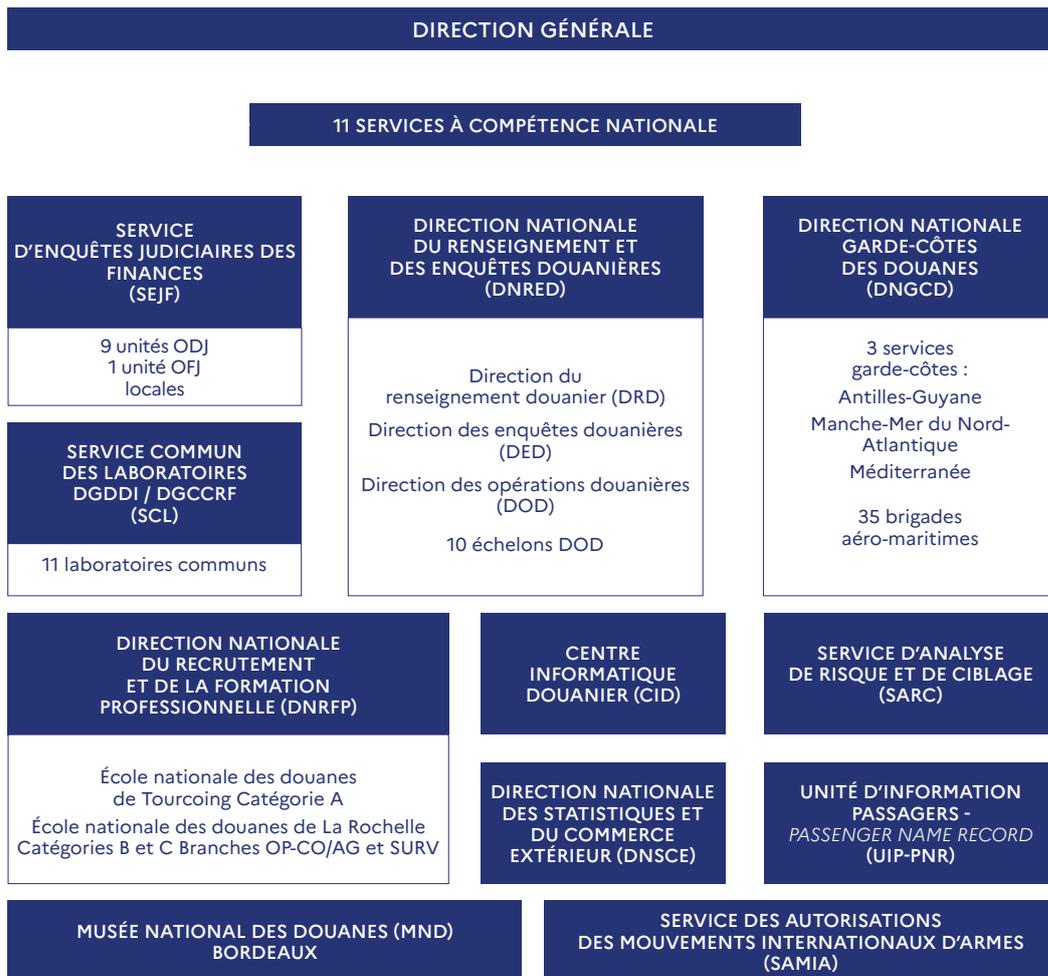
Légende

	DI Hauts-de-France		DI Normandie		DI Auvergne-Rhône-Alpes
	DI Grand-Est		DI Bretagne-Pays de la Loire		DI Occitanie
	DI Bourgogne-Franche-Comté-Centre-Val De Loire		DI Nouvelle-Aquitaine		DI Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
	DI Antilles-Guyane		DI Île-de-France		DI Paris-Aéroport

*DI : direction interrégionale

**DR : direction régionale

> Notre organisation fonctionnelle



> Nos équipes



51,8%

AGENTS DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DES OPÉRATIONS COMMERCIALES



48,2%

AGENTS DE LA SURVEILLANCE, EN UNIFORME ET ARMÉS

Spécialistes



MARINS 500+

PERSONNELS AÉRIENS 150+

MOTOCYCLISTES 200+

MAÎTRES DE CHIEN 250+

ENQUÊTEURS ET AGENTS DE RENSEIGNEMENT DNRED 750+

OFFICIERS DE DOUANE JUDICIAIRE 200+

INFORMATIENS 400+

Notes



INFOS DOUANE SERVICE

0 800 94 40 40



Direction générale des douanes
et droits indirects

Décembre 2021